

UNE VENGEANCE A BORD.

Nous nous trouvions en plein Océan, réunis sur le pont de la *Mélusine*, au branle-bas du soir. La prière terminée, l'adjudant *Vert-de-Gris*, notre capitaine d'armes, penché vers le fanal que lui présentait un matelot, fit la lecture des punitions.

“ Lamadec, deux heures de peloton, *pour mauvaise tenue à l'exercice* ”

“ Agomart, deux repas de retranchement ; *retard de deux minutes à l'appel des factionnaires.* ”

“ Desfandais, deux jours de fers, quatre heures de peloton ; *a dormi dans le bastingage, étant de quart.* ”

“ Bassaler, quatre jours de fers ; *a donné un coup de pied au cochon des aspirants.* ”

C'était tout.

L'on rompit le cercle ; les mathurins coururent aux bastingages ; chacun eut vite fait de reconnaître son hamac, puis de disparaître dans la batterie pour y prendre un peu de repos.

* * *

Le libellé de la dernière punition m'avait laissé rêveur : passer quatre jours à fond de cale, avec les fers aux chevilles, pour avoir donné un coup de pied à un cochon, cela me semblait un peu raide.

Je connaissais Bassaler, l'homme puni : il nous était récemment arrivé de France avec un détachement destiné à renforcer notre effectif. Inscrit maritime, ayant depuis plusieurs années accompli son temps de service obligatoire, il avait été rappelé à l'activité, en exécution d'un jugement du tribunal de Saint-Malo qui le condamnait à deux mois de prison et deux ans de service à l'Etat à deux tiers de solde, pour rébellion à bord d'un navire de commerce. Cette condamnation, portée sur son livret, n'était point pour lui concilier la bienveillance des chefs, et j'avais eu maintes fois occasion de remarquer que, pour des motifs futiles, son nom figurait sur le cahier de punitions.

Dès son arrivée parmi nous, on l'avait placé à l'artimon comme gabier supplémentaire. C'était un *typ*, que ce matelot, un original, ne s'exprimant que par monosyllabes. C'était aussi un *crâne lascar*, disait Corellou, son chef de hune. De fait, il remplissait son service admirablement : le premier grimé, dès que la manœuvre l'exigeait, très agile, semblant ignorer le danger, il choisissait toujours le poste le plus périlleux ; restait des heures dans la mâture, par les temps les plus mauvais, pour *épisser une ralingue* ou *frapper un raban* : l'ouvrage terminé, il venait s'accouder sur la *lisse*, fumait sa pipe, les yeux perdus dans l'horizon jusqu'à ce qu'un nouveau commandement lui fît reprendre son travail aérien.

Les gabiers, ses compagnons, avait voulu blaguer ce taciturne, qui les intriguait fort ; à leurs plaisanteries, plus ou moins spirituelles, il n'avait répondu que par un silence dédaigneux ; puis, à une provocation plus directe, il avait mis en demeure le meneur de la bande d'avoir à se mesurer avec lui, et lui avait flanqué une maîtresse tripotée ; personne n'avait plus songé à le taquiner ; il avait même conquis la sympathie de ses camarades par son affabilité et son empressement à rendre service.

Le goret, cause de la punition, était la propriété des aspirants : ces messieurs l'avaient embarqué pour assurer, en cas de nécessité, la variété de leur table. Ce passager était même assez gênant : il avait élu domicile sous le gaillard, et il n'était pas possible d'aller allumer sa pipe à la *mèche* une seule fois sans l'avoir dans les jambes. De tout l'équipage, il n'y avait guère que Yézou, le vieux gabier de beau-pré, qui ne se plaignit point de sa présence : il s'était institué son protecteur, lui servait sa pitance, veillait constamment sur lui, et paraissait se plaire en sa compagnie. A cause de cette fréquentation, on ne l'appelait plus autrement que Saint-Antoine, tandis que l'on donnait à son pensionnaire le nom de Yézou, ce qui d'ailleurs laissait le bonhomme absolument froid. Son zèle auprès de l'animal lui valait pas mal de paquets de tabac qu'il recevait du *carré*.

Comment Bassaler, doux aux humbles, s'était-il laissé aller à des voies de fait contre le quadrupède, encombrant sans doute, mais en somme inoffensif ? Je me posais cette question lorsque, passant dans l'entrepont, je rencontrai mon homme se rendant à fond de cale avec le groupe des punis.

— Hé bien ! Bassaler, on va don goûter de la broche ?

— Paraît, fourrier ; vous savez pourquoi ?

— Oui, pour *Yézou*. Qu'avais-tu après lui, au fait ?

— J'avais mis à sécher la coiffe de mon béret, il me l'a mangée.

Il continua son chemin. Je restai de plus en plus persuadé que son crime n'était pas bien grand.

* * *

A quelques jour de là, le compagnon de saint-Antoine se balladait sans queue sur le gaillard. On lui avait coupé son appendice au ras de l'arrière-train “ aussi net qu'une tranche de saucisson, ” disait Yézou désolé, tout en soignant son ami. Il appliquait sur la cicatrice un emplâtre de tabac qu'il retirait de sa bouche, après l'avoir